

## PRET DU VEHICULE- ANNÉE 2024

### DEMANDE DE RESERVATION

A retourner au plus tard 15 jours avant la date d'utilisation, par courrier ou par mail : [mobilites@ccspsl.fr](mailto:mobilites@ccspsl.fr)

UTILISATEUR	Structure : Association <input type="checkbox"/> Entreprise <input type="checkbox"/> Mairie <input type="checkbox"/> CCAS <input type="checkbox"/>
	Nom de la structure : _____
	Nom du responsable (personne contact) : _____
	Adresse : _____
	Téléphone : ____/____/____/____/____      Mail : _____
	Compagnie d'assurance <sup>1</sup> : _____      N° de Contrat : _____
	Date de validité du contrat : ____/____/____      Nom du conducteur : _____

<sup>1</sup> L'utilisateur doit obligatoirement souscrire à une assurance automobile auprès d'une compagnie d'assurance pour la période d'emprunt et en cours de validité.

Matériel : Véhicule publicitaire	Date de début <sup>2</sup>	Date de fin <sup>3</sup>
<b>Destination :</b>		
<b>Nombre de personnes transportées :</b>		

<sup>2</sup> La date de début correspond au jour où le véhicule est **récupéré** par vos soins.

<sup>3</sup> La date de fin correspond au jour où le véhicule est **restitué** par vos soins.

Le dépôt de cette demande de réservation ne vaut pas acceptation même tacite par la Communauté de communes. En fonction des disponibilités, la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne transmettra une convention précisant les modalités du prêt, qui sera signée par les deux parties. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Pour tout renseignement complémentaire, le service mobilités est à votre disposition au 06.19.56.82.76.

Date: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature,